

Hervé SUAUDEAU

Habitant d'Aulnay-sous-Bois

Candidat écologiste à la législative dans la circonscription Aulnay/Pavillons/Bondy SE

Tel: 06 64 98 49 91

herve@suaudeau.fr

Alain AMEDRO

Vice-président de la région Île-de-France

Conseiller municipal de la ville d'Aulnay-sous-Bois

alain.amedro@iledefrance.fr

Dest: Mme Nathalie Kosciusko-Morizet
Ministre de l'Écologie, du Développement durable,
des Transports et du Logement
Grande Arche
Tour Pascal A et B
92055 Paris-La-Défense Cedex
Nathalie.Kosciusko-Morizet@developpement-durable.gouv.fr

Copie: Adresse des observations de l'enquête publique
dgec-beph@developpement-durable.gouv.fr

Copie: Mme et M. Les maires d'Aulnay-sous-Bois, Les Pavillons-sous-Bois, Villepinte, Tremblay-en-France, Vaujours, Sevran, Livry-Gargan, Le Raincy, Villemonble, Neuilly-Plaisance, Neuilly-sur-Marne, Noisy-le-Grand, Gournay-sur-Marne, Gagny, Clichy-sous-Bois, Montfermeil, Coubron

Aulnay-sous-Bois le 16 février 2012

Objet: Demande d'annulation d'enquête publique concernant Aulnay-sous-Bois, Pavillons-sous-Bois et 15 autres villes de Seine-Saint-Denis (Ref: 120216-NKM-1)

Madame la Ministre,

Alors que l'on pouvait penser qu'un coup d'arrêt à la recherches de gaz de schiste en France avait été annoncé, nous découvrons avec la plus grande surprise que nos communes d'Aulnay-sous-Bois et de Pavillons-sous-Bois sont concernées par une enquête publique¹ pour des demandes de permis exclusifs de recherches d'hydrocarbures, notamment de gaz de schiste.

- En Seine-Saint-Denis nous avons calculé que ce n'est pas moins de 17 communes qui sont concernées par ce permis alors qu'à notre connaissance aucune n'a été prévenue de l'existence de cette enquête publique qui se termine le 19 février 2012.
- L'enquête publique ne cite pas les noms des villes concernées. Seules sont fournies des coordonnées géographiques à reporter sur une carte. Si quelqu'un avait voulu cacher le nom des communes, il ne s'y serait pas pris autrement.
- L'entreprise concernée (Poros-SAS), ne donne aucun détail sur la technique d'extraction utilisée pour les hydrocarbures liquides et gazeux recherchés dans les sols de nos

¹ Adresse du site de l'enquête publique : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/Documents-mis-a-la-disposition-du.html>

- communes.
- Le projet de permis d'extraction ne précise pas non plus les techniques d'extraction autorisées.

Pour toutes ces raisons nous vous demandons l'annulation de cette enquête publique qui ne remplit manifestement pas ses missions de mise à disposition des informations aux acteurs concernés.

Mais au delà de cette enquête publique, et même au delà des dangers potentiels souvent évoqués de la fracturation des roches souterraines (par divers procédés), nous devons nous questionner sur les priorités énergétiques que nous voulons pour notre société. Devons nous accepter cette fuite en avant pour rechercher toujours plus loin et de façon toujours plus risquée, ces énergies du passé? Ou ne devons nous pas concentrer nos investissements vers les énergies renouvelables et surtout la vraie richesse de nos sous-sols franciliens qu'est la géothermie ? Poser la question, c'est y répondre et c'est pour cela que je vous demande de suspendre toutes les autorisations de recherche d'extraction afin de permettre enfin un vrai débat public transparent, démocratique et non précipité.

Nous vous prions, madame la Ministre, de bien vouloir accepter l'expression de notre plus profond respect.

Hervé Suaudeau
Habitant d'Aulnay-sous-Bois
Candidat écologiste à la législative
dans la circonscription Aulnay/Pavillons/Bondy SE

Alain Amédro
Vice-président de la région Île-de-France
Conseiller municipal de la ville d'Aulnay-sous-Bois